



Induline SW-900

Impregnation en phase aqueuse avec protection contre la pourriture et le bléuissement



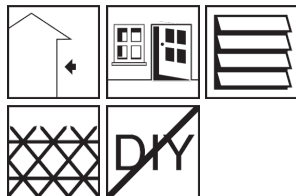
Teinte	Disponibilité					
	Nbre / palette	96	22	1	4	1
	Taille / Quantité	5 l	20 l	600 l	120 l	1000 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Conteneur plastique	Fût plastique	Conteneur plastique
	Emballage / Code	05	20	63	68	61
	Art. n°					
Incolore	3776	■	■	■	■	■

Consommation

80 - 90 ml/m²



Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur, sans contact avec la terre
- Bois de feuillus et bois de résineux
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Le traitement professionnel avec des produits de protection du bois doit toujours être indiqué de manière appropriée avant la vente, ou convenu au préalable avec le client. Le non-respect peut entraîner des conflits - spécifiques aux pays et à l'application - avec les exigences légales, les spécifications normatives ou les systèmes de certification.

Propriétés



- Protection contre le bléuissement et le pourrissement
- Protection contre l'humidité, particulièrement des bois de bout
- En association avec un primaire teinté, empêche la formation de taches.
- Redresse les fibres et permet leur élimination dès le 1er égrenage.

Données techniques

Ecoulement s (20° C, ISO 3)	22 - 24
Liant	Huile de lin
Densité (20°C)	Env. 1,008 g/cm ³
Odeur	Typique

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- [French VOC Emission Test](#)

Informations complémentaires

- [Nachhaltigkeitsdatenblatt](#)
- [Consignes sur l'hygiène des lieux de travail](#)
- [Entretien et maintenance des installations de trempage et d'aspersion](#)

Produits complémentaires

- [Induline GW-360 \(3201\)](#)
- [Induline GW-390 \(7950\)](#)
- [Induline GW-209 \(2498\)](#)
- [Induline GW-201 \(2491\)](#)
- [Induline ZW-400 \(3900\)](#)
- [Induline ZW-425 \(7918\)](#)



► Induline GW-208 (3478)

Préparation

■ **Exigences concernant le support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.

Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

Mise en œuvre

Produit réservé à l'usage des professionnels!



■ **Conditions de mise en œuvre**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +15 °C à max. +30 °C.

Bien brasser, également pendant la mise en œuvre et après les pauses.

Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.

Après séchage, procéder à l'application suivante.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Sur accoya, chêne et châtaignier, une valeur d'écoulement optimale est obtenue avec une valeur pH de 9 - 9,5, ce qui correspond à l'ajout de 0,3 - 0,5 % d'Additif VP 20829.

En cas d'augmentation de la viscosité (p. ex. par évaporation), équilibrer avec de l'eau (viscosité théorique: écoulement env. 45 s en coupe DIN 2 mm ou env. 21 s en coupe ISO 3 mm).

Lors de la formation de mousse dans l'installation d'aspersion, il est à recommander d'ajouter entre 0,2 - 1,0 % du VP 9325 agent anitmousse fort 2.

Pour le traitement des fenêtres et portes d'entrée, les préconisations relatives aux revêtements spécifiques aux essences de bois peuvent être consultées sur notre site Internet www.remmers.com, via notre guide "systemfinder".

■ **Séchage**

Recouvrable: après env. 4 h

(à 23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air)

Recouvrable lors d'un séchage forcé: après env. 90 min.

(20 min. coulage/50 min. phase de séchage (35 - 40 °C)/20 min. phase de refroidissement)

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ **Dilution**

En cas d'augmentation de la viscosité (due par exemple à l'évaporation), une compensation doit être effectuée avec de l'eau.

Important

Conformément à l'état actuel de la technique (en Allemagne, notamment la norme DIN 68800-1 et -3), les mesures de protection du bois doivent également être planifiées à temps et avec soin sur les éléments de construction en bois non porteurs, en concertation avec toutes les parties impliquées dans la construction (architecte, maître d'ouvrage, exécutant des travaux) et en tenant compte des exigences juridiques et des conditions sur place. L'utilisation de produits biocides ("chimiques") de protection du bois doit donc toujours être indiquée de manière appropriée avant la vente ou faire l'objet d'un accord écrit préalable avec le client. Le non-respect de cette mesure peut entraîner des conflits spécifiques au pays et à la commande avec les exigences légales, les prescriptions normatives ou les systèmes de certification. Pour convenir d'une mesure de protection du bois par l'utilisation d'un produit biocide ("chimique") de protection du bois sur les éléments en bois à construire, le service technique de Remmers vous fournira volontiers, après consultation, un projet correspondant.

Respecter les fiches "Entretien & maintenance des bassins de trempage et dispositifs d'aspersion" et "Instructions pour l'hygiène de l'entreprise".

Outillage / Nettoyage des outils

Brosse, bassin d'immersion, installation d'aspersion, installation de pulvérisation



Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

**Stockage / Tenue en stock**

En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.
Transport et stockage impérativement par température > 5°C.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Mesures de premiers secours

Après inhalation:
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Après contact avec la peau:
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux:
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
Après ingestion:
Demander immédiatement conseil à un médecin
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Equipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à combinaison minimum A/P2 et de lunettes de protection est nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection adaptés.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.
Code des déchets 03 02 02* composés organochlorés de protection du bois

Réglementation sur les produits biocides**Agents actifs:**

100 g de produit contiennent 0,80 g propiconazole (ISO) et 0,80 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle

Directives relatives à la protection:

BP 1082 - Protection de bois curative - mesures de base

BP 2081 – Agent de protection du bois: Brosse, rouleau, spatule, etc.

BP 2083 – Utilisation d'agents de protection du bois en installations ouvertes.

BP 2084 – Application d'un agent de protection du bois en installation fermée

Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Eviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement.
Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.

Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Protéger l'environnement (terre, plantes, eaux) des éclaboussures de produit.

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les salles de séjour, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes.

Sur les bois exposés aux intempéries, appliquer impérativement - après séchage - un autre revêtement: lasure ou peinture (conformément aux exigences de la norme EN 927-2). L'application de finition doit être maintenue en état.

Les instructions ci-avant doivent être jointes aux documents d'expédition à titre de note d'information pour les bois traités.

Observer les informations données sur la fiche "Utilisation des agents de protection du bois" éditée par l'Association Industrielle all. de la Chimie du Bâtiment.



Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.